



Mutualiser nos forces,  
assurer l'avenir

12 mars 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Covéa Protection Juridique soutient l'association L'Enfant Bleu – Enfance Maltraitée dans l'accompagnement des victimes de maltraitance dans leur enfance

Covéa Protection Juridique annonce la signature d'une convention de mécénat avec l'association L'Enfant Bleu – Enfance Maltraitée qui lutte contre la maltraitance faite aux enfants en offrant un soutien et un accompagnement adaptés aux victimes.

À travers cette opération, Covéa PJ propose de reverser une partie de ses cotisations à l'association grâce à 2 campagnes de collectes de dons prévues d'ici la fin de l'année.



**Christophe Bardet, Directeur général de Covéa Protection Juridique, et Isabelle Debré, Présidente de l'Enfant Bleu – Enfance Maltraitée**

Depuis plus de 30 ans, l'association L'Enfant Bleu – Enfance Maltraitée se mobilise contre les violences faites aux enfants. Que les maltraitances soient physiques, psychologiques ou sexuelles, tout enfant, adolescent ou adulte victime dans l'enfance bénéficie d'un accompagnement personnalisé et pluridisciplinaire. L'association permet notamment d'apporter une assistance psychologique et juridique gratuite, de mener des campagnes de sensibilisation du grand public, ou encore de militer auprès des décideurs politiques pour une meilleure protection des enfants.

Covéa Protection Juridique apporte au quotidien des réponses et des conseils aux problématiques juridiques des assurés des marques du groupe Covéa (MAAF, MMA, GMF). Sa vocation est de rendre le droit et la justice plus accessibles à tous. Son engagement aux côtés de l'association Enfant Bleu – Enfance Maltraquée s'inscrit tout naturellement dans ses valeurs et ses missions d'accompagnement et de protection des personnes.

Mécène de l'Association, Covéa Protection Juridique va assurer un soutien financier en organisant notamment des campagnes de promotion et de collecte de dons. Une partie des cotisations perçues lors des souscriptions sera reversée à l'Association.

*« Covéa Protection Juridique est très fière d'apporter son soutien à l'association L'Enfant Bleu – Enfance Maltraquée à travers ce nouveau mécénat. Nous partageons dans l'ADN de nos missions les mêmes valeurs de solidarité et d'humanité et nous nous réjouissons de pouvoir mettre en place des actions concrètes pour accompagner les victimes de maltraitance dans leur enfance. »* déclare **Christophe Bardet, Directeur général de Covéa Protection Juridique.**

*« Nous sommes très heureux de ce partenariat avec Covéa Protection Juridique. Grâce à ce soutien précieux, encore plus de victimes pourront être suivies par notre association et bénéficieront d'un accompagnement personnalisé dans la durée. »* souligne **Isabelle Debré, Présidente de l'association L'Enfant Bleu-Enfance Maltraquée.**

#### **À PROPOS DE COVÉA**

Le groupe mutualiste Covéa est un leader européen de l'assurance et de la réassurance.

Covéa est un acteur financier solide et dynamique, premier assureur de biens et responsabilité en France à travers ses trois marques MAAF, MMA, GMF et 10<sup>ème</sup> réassureur mondial avec la marque PartnerRe. Acteur économique majeur des territoires, grâce à ses 24 000 collaborateurs en France et dans le monde, Covéa protège 11,5 millions de clients et sociétaires en France.

#### **À PROPOS DE COVÉA PROTECTION JURIDIQUE**

Covéa Protection Juridique est la société de Protection Juridique du groupe Covéa, n°1 sur les marchés des professionnels et des particuliers. Elle commercialise des produits de protection juridique via les réseaux des marques du groupe Covéa (MMA, MAAF et GMF), le courtage et les partenariats. Sa vocation ? Être le démêleur de tracas de référence du marché !

#### **A PROPOS DE L'ENFANT BLEU – ENFANCE MALTRAITEE :**

Depuis 1989, l'association L'Enfant Bleu – Enfance Maltraquée propose un accompagnement personnalisé et pluridisciplinaire afin que les enfants et les adultes victimes de maltraitance dans l'enfance puissent se reconstruire et aller vers un avenir serein et épanoui.

Les missions de l'association :

- Écouter les victimes grâce à une ligne d'écoute ouverte du lundi au vendredi
- Apporter une assistance psychologique et juridique gratuite, rapide et aussi longtemps que nécessaire
- Prévenir les violences et sensibiliser le plus grand nombre en allant à la rencontre des enfants dans les établissements scolaires, des professionnels de l'enfance et en menant des campagnes de sensibilisation du grand public
- Militer auprès des décideurs politiques pour une meilleure protection des enfants (commission juridique, constitutions de partie civile, édition du premier Livre blanc sur la maltraitance des enfants en France).

Pour plus d'informations sur : [www.enfantbleu.org](http://www.enfantbleu.org)

#### **Contact presse**

[presse@covea.fr](mailto:presse@covea.fr) – 06 70 27 69 24

Retrouvez le @groupecovea sur les réseaux sociaux et sur [covea.com](http://covea.com)